

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.066

L'An deux Mille Sept, le 22 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 juin 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 juin 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, M. POTENNEC, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CAU
Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS
Mme DURAND représentée par M. DENIS
Mme JOLY représentée par M. MERLE
Mme LABEYRIE représentée par Mme MONTRON
Mme MOINET représentée par Mme LECOMTE
Mme PELTIER représentée par M. SIMONNET
M. RAYMOND représenté par M. CHABANEAU

ABSENTS -EXCUSES : M. MOST, Mme BARRAUD-DUCHÉRON, M. FAVRE, Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 29

Madame CROUÉ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : PROGRAMME 2007 D'AMELIORATION DE LA VOIRIE
DEMANDE DE SUBVENTION

VOTE : UNANIMITE

Par lettre en date du 12 avril 2007, Monsieur le Président du Conseil Général, a confirmé que des subventions en annuités sur les emprunts contractés en matière d'amélioration de la voirie communale pouvaient être sollicitées pour le programme de travaux 2007.

Le taux de subvention proposé est de 25 %, plafonné à 24.800 €

Dans ces conditions, il est proposé de demander l'inscription des travaux d'aménagement du carrefour giratoire boulevard Clemenceau/boulevard de Lattre de Tassigny pour un montant de 400.000 €TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis favorable de la commission des travaux en date du 13 juin 2007,
- VU la délibération n° 526/513 du 20 octobre 2006 du Conseil Général,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter l'inscription des travaux d'aménagement du carrefour giratoire boulevard Clemenceau/boulevard de Lattre de Tassigny au programme 2007 d'amélioration de la voirie communale ,
- de solliciter une subvention en annuités de 25 % plafonnée à 24.800 €par commune,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter des subventions en annuités sur les emprunts contractés en matière d'amélioration de la voirie communale pour le programme de travaux 2007.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 juin 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT